

APPUI
À LA MISE EN ŒUVRE DE L'INDICE HARMONISÉ DES PRIX À LA CONSOMMATION -CEMAC,
A L'AMÉLIORATION DES INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION A SAO-TOMÉ ET
PRINCIPE ET RDC

Date de signature de la convention : 10 avril 2017

Coût du projet : 2 261 741,50 euros

Date de fin de mise en œuvre : 09 octobre 2019

Partenaires extérieurs de mise en œuvre : **CEMAC** (Commission Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale)

Bailleurs : Commission de l'Union Européenne

I. Contexte et justification du projet :

- Imprécision dans la définition des produits et mise à jour aléatoire de la liste des produits ;
- Nomenclatures différentes d'un pays à l'autre et non-conformes à celles recommandées par le Système de comptabilité nationale des Nations unies ;
- Échantillonnage non représentatif et nombre de relevés insuffisant ; obsolescence plus ou moins importante des pondérations ;
- Erreurs méthodologiques dans le calcul des indices.
- Qualité insuffisante de l'information sur les prix due aux contraintes institutionnelles et financières des instituts nationaux de la statistique.
- Besoin de formation des personnels en charge de l'établissement des indices de prix,
- Une insuffisance et/ou inadaptation des moyens informatiques et de diffusion,
- Faiblesse des budgets affectés à la collecte des prix.

II. Objectifs du /projet :

Mise en œuvre d'un indice harmonisé des prix à la consommation dans les 6 Etats membres de la CEMAC, amélioration des indices des prix à la consommation à SAO-TOME ET PRINCIPE et RDC

III. Principaux résultats attendus :

IHPC calculé dans chacun des 8 Etats bénéficiaires avec l'application Phoenix et pour au moins deux agglomérations/Etat

IV. Stratégie de mise en œuvre

Modes d'intervention

Elaboration de méthodologies et manuels de formation, séminaires/ateliers de renforcement des capacités, appuis techniques, ateliers techniques, missions de supervision administratives et techniques

Partenaires de mise en œuvre

Experts de la Commission de la CEMAC, Experts associés

Bénéficiaires

Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, Tchad, Sao-Tomé et Principe et République Démocratique du Congo

V. Principaux résultats obtenus

Résultats globaux

- Rédaction de guides méthodologiques de calcul de l'IHPC-CEMAC
- Nomenclature commune de consommation des Etats de la CEEAC
- Formation à l'utilisation de l'application Phoenix-UEMOA
- Installation de l'application Phoenix-UEMOA

Résultats par pays

- Cameroun : Indices provisoires calculés pour les villes de Yaoundé et Douala pour les mois de janvier à août 2019 et au niveau national par rapport à ces deux villes
- Centrafrique : Indices provisoires calculés pour les deux villes fusionnées (Bangui et Bimbo) pour les mois de janvier à mars 2019
- Congo : Indices provisoires calculés pour 5 villes (Brazzaville, Pointe Noire, Dolisie, Owando, Ouessou) ainsi qu'au niveau national pour les mois de janvier à mars 2019
- Gabon : Indices provisoires calculés pour 04 régions (Libreville, Port-Gentil, Autre urbain et Rural) pour les mois de janvier à juillet 2019 et au niveau national
- Guinée Equatoriale : Indices provisoires calculés pour les villes de Malabo et de de Bata pour le mois de janvier à mars 2019
- République Démocratique du Congo : Indices provisoires calculés pour les villes de Kinshasa et Lubumbashi pour les mois de janvier à mars 2019 et au niveau national
- Sao Tomé et Principe : Indices provisoires calculés pour les districts de Sao Tomé et de Principe pour le mois de janvier à mars 2019 et au niveau national